

AVIS DE CONSULTATION

NSIA Vie ASSURANCES Côte d'Ivoire informe les fournisseurs de biens et prestataires de services, aptes à délivrer des prestations que le processus de dépôt de dossiers des dossiers d'agrément des prestataires pour l'exercice 2025 est ouvert à la réception du présent avis et prendra fin le 28 Novembre 2024 à 15h00. Les domaines privilégiés sont les suivants :

DIFFÉRENTS DOMAINES DE COMPÉTENCES :

■ CONSEIL ET SERVICES PROFESSIONNELS

1. Cabinet conseil/comptabilité/fiscalité/jurique/finance/sociétés d'assurances
2. Cabinet RH/Formation/Gestion d'intérim
3. Cabinet conseil/Qualité de service
4. Cabinet conseil ou Expert immobilier

■ CONSEIL ET SERVICES PROFESSIONNELS

5. Fourniture, installation, maintenance de climatiseurs splits, de groupe électrogène/onduleur/régulateur
6. Fourniture, installation et maintenance de système et équipements de sécurité/incendie/alarme/intrusion/ vidéosurveillance
7. Fourniture, installation de matériel électrique/travaux d'électricité bâtiment/ plomberie
8. Fourniture et maintenance de matériels informatiques et bureautiques
9. Fourniture, installation et maintenance d'extincteurs
10. Travaux de câblages réseaux et informatiques

■ CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS

11. Travaux de BTP
12. Imprimerie (Branding, sérigraphie, Imprimerie tout travaux)
13. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de luminaire et panneaux de signalisation
14. Confection et installation de rideau/store
15. Soudure/peinture/plomberie/ maçonnerie, menuiserie bois et aluminium

■ COMMERCE ET DISTRIBUTION

16. Fourniture de bureau et consommables informatiques
17. Fourniture de Mobilier de bureau

■ TRANSPORT LOGISTIQUE ET SERVICES ASSOCIÉS

18. Transport courrier express sur le plan national et à l'étranger
19. Prestation de service de gardiennage et de sécurité
20. Agence de voyage
21. Agence immobilière

■ COMMUNICATION / MEDIA

22. Agence de communication, Marketing, et régie publicitaire
23. Organes de Médias (Presse écrite, Radios, Télévision)
24. Photographie et reportage

■ TECHNOLOGIES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

25. Télécommunications : Liaison V-SAT ; BLR, LS, fibre optique accès Internet
26. Fourniture et maintenance de logiciels informatiques
27. Fourniture et installation de matériels informatiques

■ ENTRETIEN ET SERVICES AUX ENTREPRISES

28. Entretien et nettoyage de Bâtiment
29. Garage de mécanique automobile
30. Pneumatique et batteries
31. Sociétés de gardiennage

Chaque prestataire aura à choisir au plus trois (03) domaines de compétence. Le prestataire veillera à fournir des pièces à jours et valides. Toutes pièces fournies, non à jour et non conforme feront l'objet d'un rejet systématique. Une visite sera effectuée sur site en vue de la vérification de la conformité des informations transmises, avant la validation de votre agrément.

Les dossiers sont déposés tous les jours du lundi au vendredi entre 14h30 et 16h30, auprès des services des moyens généraux au siège de NSIA Vie ASSURANCES Côte d'Ivoire sis au Vallon 2^e étage de l'immeuble SIANNE. Les dossiers devront être soumis au plus tard le **28 Novembre 2024 à 15h00** à l'adresse suivante : besoins.nsiavie@nsiaassurances.com ou sous pli fermé au siège sise au **II plateaux Vallon, rue des jardins en face de la pharmacie Saint Joseph Vallon.**

NB :

1. Le prestataire est agréé lorsqu'il totalise à une note supérieure à 12/20. En revanche, lorsqu'il est soumis à un agrément d'une autorité préalablement à l'exercice de ses activités, le prestataire devra totaliser au moins 14/20.
2. Le prestataire précisera le pays / ville/ la commune/ le quartier dans lesquels il dispose de représentation à travers une note intitulée « Représentation géographique »

NSIA Vie ASSURANCES Côte d'Ivoire rappelle à ses prestataires et fournisseurs actuels qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les documents en cours de validité afin de renouveler leur agrément qui est annuel.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR ET ÉVALUATION DU DOSSIER D'AGRÈMENT :

Les différentes pièces fournies feront l'objet d'une évaluation suivant la grille de notation ci-dessous.

	DÉSIGNATION DES PIÈCES ET JUSTIFICATIFS A PRODUIRE	NOTE PARTIELLE	NOTE	COEFFICIENT
1	CLAUSES DE CONFORMITÉ		/ 15	1
	Attestation fiscale en cours de validité à la date de clôture	Eliminatoire (04)		
	Registre de commerce de l'entreprise	Eliminatoire (02)		
	Attestation indiquant la preuve de la régularité des cotisations sociales en cours de validité (CNSS, CNPS, ou tout autre document correspondant)	Eliminatoire (04)		
	Attestation bancaire de bon fonctionnement et RIB	Eliminatoire (01)		
	Attestation d'immatriculation fiscale de l'entreprise (IFU, DFE, NIF, NINEA ou tout autre document correspondant)	Eliminatoire (02)		
	Agrément pour les prestataires exerçant une activité réglementée (sécurité incendie, secourisme, Gardiennage et autres)	Eliminatoire (02)		
4	QUALITÉ DES PRESTATIONS		/ 05	1
	Au moins trois références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution dans des prestations similaires délivrées par trois (03) entreprises ou administrations distinctes	/04		
	Années d'expériences	/01		

NB :

- Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants : (i) Expérience et expertise dans le domaine ; (ii) Capacité financière et logistique ; (iii) Références et satisfaction des clients ; (iv) Respect des délais et des engagements contractuels
- Validité de l'agrément : L'agrément sera valable pour l'année 2025, renouvelable sous réserve de l'évaluation des prestations fournies.

Nous comptons sur votre rigueur et votre professionnalisme pour garantir une collaboration fructueuse et durable.

